N° FIN/2015/10

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : **Date d'affichage de la convocation :**	4 mars 2015 4 mars 2015	**Nombre de conseillers communautaires** En exercice: **50** Présents : **45** Votants : **50**

Séance du 12 mars 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le douze mars deux mille quinze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :
M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINE, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique GILLEQUIN

ETAIENT ABSENTS
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE
M. Benoit HERR, procuration à Mme DEVILLECHABROLLE
M. Jean PARMENTIER, procuration à M. Bernard MORAINE
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : budget primitif pour l'exercice 2015

N° FIN/2015/10	Conseil communautaire du 12 mars 2015

OBJET : budget primitif pour l'exercice 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1, L2312-1 et L2312-2,

Vu la loi n° 92-126 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu le débat d'orientation budgétaire présenté le 12 février 2015,

Vu la délibération n° FIN/2015/06 portant sur la reprise du résultat 2014,

Vu l'Etat comptable transmis par la Trésorerie de Joigny concernant l'intégration du bilan du Syndicat du Saltusien vers la CCJ suite à la dissolution juridique en date du 31/12/2013,

Vu la réunion de la commission des Finances et du conseil des maires réunis le 25 février 2015,

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif 2015 ci-dessous synthétisé.

Les crédits sont votés par chapitre pour le budget principal.

A la section de fonctionnement, il est constaté un suréquilibre, qui se traduit par la reprise de l'excédent du résultat du Compte Administratif du Syndicat du Saltusien (77 962,07 €), ainsi que l'excédent de fonctionnement reporté 2014 du Budget Principal de la CCJ.

A la section d'investissement, il est constaté un déficit de 679 985,72 €, et vient se greffer l'excédent du Syndicat du Saltusien d'un montant de 143 679,79 €.

BUDGET PRINCIPAL 2015

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses :	10 006 932,00 €	Dépenses :	7 593 589,38 €
Recettes :	10 545 884,48 €	Recettes :	7 593 589,38 €

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré,
POUR : 46
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4 (Mme LAFORGE, M. COURTAT, Mme BALLANTIER, M. JACQUET)

- **APPROUVE** le Budget principal ci-dessus synthétisé,
- **CHARGE** le président ou son représentant toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Communauté de Communes du Jovinien

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception par la Préfecture : 23/03/15

date de publication : 23/03/15